

Thème 4 : La Première Guerre mondiale :

« Le suicide de l'Europe » et la fin des empires européens

Chapitre 3 : Sortir de la guerre : la tentative de construction d'un ordre des nations démocratique

Le bilan des pertes humaines et les enjeux de mémoire de la Grande Guerre à la Martinique

Gilles GAUDION et Brigitte LOUISE-PALIX

Rappel du programme

Pour la Guadeloupe et la Martinique, la Guyane : un bilan des pertes humaines ultramarines sera dressé. Pour les enjeux de la mémoire de la Grande Guerre, on s'appuiera sur des exemples pris dans le DROM de l'établissement (monuments aux morts, un ou deux exemples de familles victimes de la guerre). (Adaptation du programme d'histoire-géographie de première générale. BO n°30 du 23 juillet 2020. Annexe 2)

Pourquoi enseigner la question des enjeux de mémoire de la Grande Guerre à la Martinique ?

L'intitulé général du thème met l'accent sur l'expression « suicide de l'Europe » utilisé par le pape Benoît XV pendant le conflit. Il sous-entend une dimension géopolitique du conflit et insiste sur la fin de l'Europe comme principale puissance mondiale. Cette Première Guerre mondiale par sa durée, son ampleur, son bilan humain et matériel transforme le continent et impacte fortement les sociétés.

L'entrée du chapitre 3 « **sortir de la guerre** » invite à étudier, au-delà du simple bilan du conflit, le temps long et complexe du retour à la paix qui passe par la démobilisation des soldats mais aussi par la rédaction des traités de paix de 1919 à 1923. Ce chapitre invite aussi à une réflexion mémorielle qui pousse à s'interroger sur le rapport entre l'évènement, son histoire et ses mémoires.

Dans ce cadre, l'adaptation des programmes laisse une place à l'étude de la participation des colonies françaises d'Amérique (Martinique, Guadeloupe et Guyane) à la Première guerre mondiale. En effet, la Martinique participe à l'effort de guerre au front comme à l'arrière. Très impliquée, elle envoie des combattants, du rhum et du sucre. Comme en métropole, le bilan humain de cette implication dans le conflit est terrible. Si la situation sociale de l'île connaît peu de changement, l'après-guerre voit apparaître un nouveau groupe de pression, les associations d'anciens combattants. Celles-ci vont peu à peu jouer un rôle important dans la vie antillaise.

Les anciens combattants de la Première Guerre mondiale ayant tous disparus, le souvenir de cette guerre semble s'être dilué dans le temps. Les cérémonies et la recherche historique générées dans le monde entier par le Centenaire de l'évènement ont cependant quelque peu ravivé les mémoires de la Grande guerre. Il s'agit donc de faire comprendre aux élèves quelle empreinte a laissé ce conflit sur la société martiniquaise et de se demander comment est commémorée la Première guerre mondiale à la Martinique et quels débats l'entretien de cette mémoire fait naître.

Problématique scientifique

Dans quelle mesure le Premier conflit mondial marque-t-il l'histoire de la Martinique ?

Problématique pédagogique

Quelles sont les traces laissées par la participation à la Première Guerre mondiale dans la société martiniquaise ?

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- Les enjeux de la participation de la Martinique à la Première guerre mondiale
- Les conséquences de cette implication
- Les empreintes laissées par la participation à ce conflit sur la mémoire des Martiniquais
- Les conflits mémoriels engendrés par le souvenir de cette guerre

Quels sont les points forts du thème pour l'enseignant ?

Le 11 novembre 1918 à 11 heures, la signature de l'armistice entre la France et l'Allemagne marque la fin de quatre années de combats. Le bilan matériel et humain est très lourd pour la France qui compte 1,4 millions de morts et disparus. La signature du traité de Versailles le 28 juin 1919 met fin à la Première Guerre mondiale. Désormais, il faut pour les pays belligérants, « **sortir de la guerre** », en procédant à la démobilisation des soldats et en établissant les conditions d'une paix durable. Les pays européens sortis très affaiblis doivent assurer la reconstruction des territoires détruits. Ils doivent aussi reconnaître les sacrifices des anciens combattants et honorer la mémoire des soldats tués. Parmi eux, des soldats venus des colonies, dont la Martinique, sont morts pour défendre « la mère-patrie ». A la Martinique, la fin de la guerre est annoncée le 12 novembre par une salve de 101 coups de canon et le son des cloches. Comme ailleurs, la nouvelle est saluée par des explosions de joie. Les élus du Conseil Général votent une motion qui félicite tous ceux qui ont mené la France à la victoire. Une foule énorme défile à Fort-de-France dans les rues pavoisées de drapeaux français. En novembre et décembre, les festivités se multiplient dans les communes de l'île. Comme en métropole, il s'agit de fêter la victoire de la France, mais aussi de rendre hommage aux sacrifices des soldats. Ainsi, chaque fête de la victoire est l'occasion de remettre des décorations militaires aux soldats mutilés de la commune. Derrière la joie de la victoire, les Martiniquais de 1918 expriment aussi un espoir : que « **l'impôt du sang** » versé par les soldats antillais au service de la défense de la France leur apporte une intégration complète, une assimilation à la nation française, c'est-à-dire la transformation des « vieilles colonies » en départements français. Un espoir vite déçu.

Le 26 décembre 2021, la Martinique apprenait à son réveil que les monuments aux morts de trois communes de l'île, Ducos, Le François et Rivière Salée avaient été saccagés. Dans les nuits du 11 et du 13 février 2022, c'était au tour des édifices du Morne Rouge et d'Ajoupa Bouillon. En juin et en juillet 2022, les monuments aux morts du Saint-Esprit, des Trois-îlets et de Sainte-Marie, ainsi que la stèle des dissidents des Trois-îlets étaient détruits à leur tour. Ces destructions font suite aux déboulonnages des statues de Victor Schoelcher, de Joséphine de Beauharnais et de Pierre Belain d'Esnambuc¹ en 2020. Éloignées des festivités de la fin de la

¹ Pierre Belain d'Esnambuc (1585-1636) est un flibustier français qui en 1635 prit possession de la Martinique au nom de la France et fut le premier gouverneur général des Antilles. Sa statue avait été érigée en 1935, lors des

1^{ère} Guerre Mondiale de plus d'un siècle, ces destructions disent en raccourci les questionnements actuels de la société martiniquaise sur son histoire et donc sur elle-même, toujours étroitement liées à la question de l'identité. Les représentations du passé se modifient au fil des temps. Nos sociétés en mal de décolonisation ou d'une intégration différente sont évidemment concernées. Longtemps fascinés par un processus d'assimilation, vu comme porteur de progrès et de justice, les Antillais ont une conscience accrue des limites de cette assimilation, considérée par beaucoup comme un leurre, une désillusion ou même une négation de leur identité.

Bilan des pertes humaines

Les soldats Antillais ont été nombreux à rejoindre l'armée française en Europe pour participer aux combats. Au départ, très restrictif dans son recrutement, avec notamment l'instauration d'une sévère visite médicale, au fur et à mesure que s'éternisait le conflit, le conseil de révision se montra de moins en moins exigeant sur les aptitudes des mobilisés. Il n'empêche qu'en Martinique, mais aussi en Guadeloupe, en Guyane et à La Réunion, une large majorité des inscrits demeura sur sa terre d'origine. Parmi eux, certains furent réformés pour raisons médicales ou soutien de famille, d'autres ne répondirent pas aux convocations, les fils d'immigrants indiens furent renvoyés chez eux en vertu d'un accord franco-britannique², d'autres inscrits obtinrent des sursis pour raisons professionnelles.³ Il faut dire que le service militaire obligatoire était tout nouveau aux Antilles Françaises. Il n'avait été instauré qu'en 1913.⁴ Après un entraînement intensif en Martinique, les soldats furent orientés vers l'Armée d'Orient et sur le front français. L'historienne Sabine Andrivon-Milton reprenant les calculs du député de Guadeloupe Gratien Candace⁵ dénombre 8 788 Martiniquais recrutés sur place et envoyés au front entre 1915 et 1918, auxquels il convient d'ajouter 4394 Martiniquais déjà présents en métropole avant-guerre⁶, soit un total de 13 182 soldats. Parmi les 51 618 recrues issues des vieilles colonies⁷, la Martinique est celle qui a fourni le plus grand nombre de troupes à l'armée française. L'île comptant une population totale de 184 004 personnes en 1910 dont 91 564 hommes, Ce sont donc au moins 10% des hommes martiniquais qui sont partis combattre en Europe.⁸ Ces chiffres importants sont cependant inférieurs de moitié à ceux de la métropole.⁹

commémorations du tricentenaire du rattachement de la Martinique à la France. Elle a été détruite à coups de masse en juillet 2020 par des militants nationalistes.

² Contrairement à leurs parents qui demeuraient des sujets de l'Empire Britannique, les fils des « engagés » indiens nés en Martinique bénéficiaient de la nationalité française depuis la loi de 1889 qui avait instauré le droit du sol. Mais, fin 1915, le Gouvernement britannique, prétextant que l'état civil ne permettait pas de déterminer à coup sûr leur nationalité, obtint de la France que ces d'immigrés indiens recrutés dans l'armée française soient immédiatement démobilisés. (« L'immigration indienne en Guadeloupe ». Thèse de Christian SCHNACKENBOURG. Université de Provence. 2005.

³ « Sur les 130 000 hommes environ des classes 1889 à 1914 qui furent recensés dans les vieilles colonies, 13 129 seulement furent effectivement mobilisés », soit un peu plus de 10 %. Pour l'historien Léo Elisabeth, le grand nombre de réformés médicaux en Martinique s'explique par la misère qui frappait alors les Martiniquais, une population qui ne mangeait pas à sa faim et n'avait pas les moyens de se soigner. S. Andrivon-Milton : « La Martinique et la Grande Guerre ». Paris, 2005.

⁴ Le premier contingent de conscrits martiniquais embarqua pour la métropole en octobre 1913.

⁵ Gratien CANDACE (député de la Guadeloupe de 1912 à 1940), *L'effort colonial de la France pendant la guerre, les vieilles colonies. Conférence du 30 mars 1919 à l'École coloniale.*

⁶ Contingents des classes 1912 et 1913, étudiants, fonctionnaires ou autres personnes domiciliés en France.

⁷ Les vieilles colonies : Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Tahiti, Nouvelle Calédonie, St Pierre et Miquelon et 4 communes du Sénégal.

⁸ Si l'on se base sur les 8788 soldats recrutés sur place à partir de 1915.

⁹ Sur 41,6 millions d'habitants en 1914, 7,9 millions furent mobilisés dans l'hexagone.

Combien d'entre eux ne sont pas revenus ? Il est impossible de répondre précisément à cette question tant les sources sont incomplètes et disparates. Le « Livre d'or de l'effort colonial français » publié en 1922 recense les noms de 1750 soldats décédés.¹⁰ Un rapport parlementaire de 1924 avance les chiffres de 2037 morts et 120 disparus.

Dans sa thèse publiée en 2005, « La Martinique et la Grande Guerre », Sabine Andrivon Milton indique que « *la Martinique a perdu entre 1 250 et 1 850 hommes* »¹¹. Le chiffre minimum correspond au nombre de noms inscrits sur le monument aux morts de Fort de France supposé recenser tous les soldats martiniquais décédés durant la Grande Guerre. Sabine Andrivon-Milton a montré que ce chiffre était sous-évalué, car il oubliait des soldats mentionnés sur les monuments aux morts d'autres communes de l'île et parce qu'en étudiant les registres matricules de la Martinique, elle a trouvé depuis, nombre d'autres soldats décédés en 1914-18 dont les noms ne figuraient sur aucun monument de l'île. L'historienne écrit par ailleurs avoir relevé de nombreuses erreurs dans le Livre d'or de l'effort colonial français. Huit ans plus tard, dans une communication au Sénat datant du 9 juillet 2014, Mme Andrivon-Milton avançait le chiffre de 1680 morts. Depuis 2014, ses recherches l'ont amené à découvrir d'autres oubliés de l'histoire. En 2022, on frôle désormais les 2000 décès ou disparus ! Il est à noter que ce chiffre se rapproche de plus en plus des données indiquées dans le rapport parlementaire de 1924.¹²

Des poilus issus des vieilles colonies, les Martiniquais sont ceux qui ont payé le plus lourd tribut à la guerre. Les données actuelles comptabilisent en effet 1698 morts et disparus pour La Réunion, 1168 pour la Guadeloupe et 257 pour la Guyane.¹³ Selon qu'on retienne 13 192 ou 8 788 soldats mobilisés, ce sont donc 15,2% à 22,8% de soldats martiniquais qui sont morts ou qui ont disparu lors de la Grande guerre ! En proportion du nombre de soldats martiniquais mobilisés, les pertes militaires de la Martinique sont donc énormes et comparables à celles de la France et de son empire.¹⁴ En revanche, en regard de sa population, les pertes martiniquaises ont été trois fois inférieures à celles de la France métropolitaine.¹⁵ Malgré tout, les pertes antillaises ont engendré une rumeur persistante : les soldats antillais auraient servi de « *chair à canon* », ils auraient donc été systématiquement alignés en première ligne.¹⁶ En réalité, il n'en fut rien. Les soldats « créoles » ne furent pas plus exposés que les soldats

¹⁰ « Livre d'or de l'effort colonial français pendant la Grande Guerre : les vieilles colonies ». Victor BASQUEL, Alcide DELMONT, PUF, 1922.

¹¹ Sabine ANDRIVON MILTON Op. cité.

¹² « Rapport sur le bilan des pertes au cours de la Grande Guerre : effort militaire de la France : mobilisation des étrangers dans l'armée française. » Baron DES LYONS DE FEUCHIN, 1924. Il conviendrait de consulter ce rapport qui est conservé à la Bibliothèque du service historique des armées à Vincennes. Si Mme Andrivon Milton cite les chiffres qui y figurent, elle écrit en avoir pris indirectement connaissance via une brochure intitulée « L'Empire dans la guerre ».

¹³ Sources : pour La Réunion, Intervention de Rachel MNÉMOSYNE-FEVRE au Festival de l'APHG-OI, le 7/11/2018, Cf « <https://www.youtube.com/watch?v=yvdGahjT-1Q> », pour la Guadeloupe, Anne LEBEL « *De la difficulté de compter les soldats guadeloupéens morts pour la France pendant la 1^{ère} GM* » mai 2014 (cf Bibliographie), pour la Guyane, Dossier pédagogique de l'exposition « *Adieu Cayenne* » (2014) et « *Création et inauguration des monuments aux morts de Cayenne* » par Virginie BRUNELLOT, 02/04/2014 <https://monumentsmorts.univ-lille.fr/blog/actualite/504/creation-et-inauguration-du-monument-aux-morts-de-cayenne-capitale-de-la-guyane-francaise/>.

¹⁴ La France a mobilisé près de 8,5 millions de soldats durant la Guerre dont 1,4 millions, soit 16,5% ne sont pas revenus.

¹⁵ Un peu plus d'1 % pour la Martinique, contre un peu plus de 3% pour l'hexagone.

¹⁶ Cette rumeur est née de l'accusation portée en 1917 par le Sénateur du Sénégal Blaise Diagne à l'encontre du général Mangin affirmant que ce dernier exposait ses troupes de tirailleurs noirs « *à un véritable massacre* » « *sans utilité* ». Cf Marc Michel « La force noire et la chair à canon, Diagne contre Mangin », dans Études Coloniales, 16 juillet 2014.

métropolitains. L'historien martiniquais Léo Elisabeth en a précisé la raison : « *le fait qu'il n'existait pas d'unités typiquement antillaises porte peu de crédit à cette rumeur. Les Antillais sont mélangés aux métropolitains.*¹⁷ *Lorsque les Antillais tombent, il y a aussi des métropolitains qui tombent.* ». ¹⁸ En outre, l'état de santé des soldats créoles se révélant extrêmement précaire une fois dans l'hexagone, le Ministère de la Guerre ordonna le 30 octobre 1915, que ceux qui combattaient sur le front français se replient chaque hiver sur les côtes de l'Algérie et de la Tunisie. Beaucoup de soldats Antillais, Guyanais et Réunionnais échappaient ainsi aux tranchées, aux batailles et au froid plusieurs mois par an.¹⁹

Les soldats morts pour la France²⁰ n'ont pas tous été tués au combat, ni des suites de leurs blessures. Certains sont décédés de maladies, notamment de pneumonie, de la tuberculose ou de la grippe. Le froid, la pluie, la boue, la promiscuité les avaient fragilisés. Habituels à vivre sous un climat tropical humide, les soldats antillais étaient souvent moins résistants que leurs collègues de métropole face à ces conditions de vie et ces pathologies. Nous n'avons hélas pas de chiffres pour la Martinique, mais nous savons qu'en Guadeloupe, ce sont 46 % des soldats décédés qui ont été tués par la maladie, soit trois fois plus que pour l'ensemble des soldats morts pour la France.²¹ En outre, nul ne sait combien il y eût de décès parmi les nombreux soldats réformés et rapatriés pour maladie aux Antilles avant la fin du conflit.

Où les poilus martiniquais morts au combat sont-ils tombés. Là encore, nous n'avons pas de données statistiques. Nous savons toutefois qu'il y avait des soldats martiniquais dans toutes les grandes batailles auxquelles participa l'armée française : la Marne, les Dardanelles, Verdun, la Somme, le Chemin des Dames, la seconde bataille de la Marne... Nous savons aussi que le contingent antillais en 1915 était particulièrement nombreux dans l'armée d'Orient, car les autorités militaires françaises espéraient qu'ils résisteraient bien au milieu chaud et humide de la région des détroits en été. Il n'en fut rien puisque le corps expéditionnaire français, Antillais et tirailleurs africains compris, engagé aux Dardanelles, puis à Salonique fut partiellement décimé par les maladies comme la malaria, le typhus et la dysenterie.

Parmi les soldats qui ne revinrent jamais au pays, certains étaient déclarés « disparus », leurs corps n'ayant pas été retrouvés ou identifiés, la puissance destructrice des armes de la 1^{ère} Guerre Mondiale, en particulier les obus, les ayant rendus méconnaissables.

Les difficultés des survivants après la Guerre

Le retour des anciens combattants Martiniquais s'échelonna de février à septembre 1919. Certes, ils furent accueillis avec respect, mais, comme en métropole, leur réinsertion à la vie civile fut difficile. Reprendre une vie normale, en couple, en famille après plusieurs années traumatisantes ne va pas de soi. Malgré la loi de novembre 1918²², retrouver un emploi s'avéra

¹⁷ Contrairement aux tirailleurs africains communément appelés « tirailleurs sénégalais », aux tirailleurs malgaches, algériens, marocains et tunisiens qui étaient regroupés dans des unités spécifiques, les troupes mobilisées dans les vieilles colonies étaient mélangées aux soldats métropolitains dans des troupes d'infanterie et d'artillerie de marine ou dans des unités dites coloniales.

¹⁸ Propos recueillis par S. Andrivon Milton le 30 novembre 1998.

¹⁹ CF S. ANDRIVON MILTON op.cité p 217 à 219.

²⁰ L'obligation d'apposer la mention « Mort pour la France » sur les actes de décès de tous les soldats et civils tués à l'ennemi ou morts dans les circonstances se rapportant à la guerre est une proposition du député de Martinique Joseph Lagrosillière adoptée par l'Assemblée nationale le 2 juillet 1915.

²¹ Anne LEBEL « De la difficulté de compter les soldats guadeloupéens morts pour la France pendant la 1^{ère} GM » Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe n°168, 2014.

²² La loi du 22 novembre 1918 obligeait en principe les administrations et les entreprises à reprendre les soldats valides ou faiblement mutilés qui travaillaient pour elles avant-guerre.

également compliqué et nombreux sont ceux qui survécurent dans des conditions difficiles et parfois misérables²³.

Parmi les victimes de la Grande Guerre, il convient de ne surtout pas négliger les blessés. Certains soldats martiniquais revinrent mutilés, défigurés, aveugles. D'autres restèrent infirmes, paralysés par un impact de balle ou d'obus ou même par le froid ; d'autres encore vécurent jusqu'à la fin de leurs jours diminués par une maladie contractée sur le front ou par un poumon endommagé par les gaz de combat. Combien de soldats martiniquais revinrent blessés ? On l'ignore. Probablement plus d'un millier²⁴. Blessés ou non, du point de vue psychologique les survivants de la Grande Guerre furent profondément marqués par le conflit. Les horreurs de la guerre affectèrent d'autant plus les soldats des colonies qu'ils étaient loin de chez eux, déracinés et souvent victimes de racisme de la part des métropolitains. Chez certains, le choc psychologique fut tel, qu'ils développèrent des troubles mentaux et furent internés en asile.

Comme dans l'hexagone, les morts, les disparus, les blessés eurent un impact durable sur la société martiniquaise. Au sortir de la guerre, de nombreuses épouses étaient veuves, beaucoup d'enfants orphelins. D'autres avaient retrouvé un mari, un père incapable de travailler. Outre la peine, il fallut donc survivre, subvenir aux besoins élémentaires. Bien que l'État ait prévu de leur verser des pensions²⁵, encore fallait-il savoir constituer les dossiers exigés par l'administration pour y prétendre.²⁶ Une entraide diversifiée s'organisa tant bien que mal, via le Conseil Général, les organisations religieuses et les associations d'anciens combattants. Les veuves, les orphelins, les soldats mutilés ou invalides pouvaient y trouver une aide juridique, des soins médicaux, des cours, une rééducation professionnelle, des prêts de secours. Les orphelins, devenus « Pupilles de la nation » étaient placés dans des familles d'accueil adhérent à des associations comme « Le foyer du retour » ou « L'Union des dames martiniquaises ».

Les enjeux mémoriels de la Grande guerre

Durant les mois qui suivirent l'armistice, mais aussi chaque année depuis que le 11 novembre a été déclaré férié en 1922, la Martinique rend hommage à ses soldats morts pour la France. Immédiatement après la guerre, les soldats démobilisés avaient fondé des associations qui allaient veiller à ce que les autorités locales honorent leurs frères d'armes disparus. Dès avril 1919, naissait « L'Association des anciens combattants de la Grande guerre ». Elle se donna pour mission de resserrer leurs liens de camaraderie, de leur venir en aide et d'ériger un monument sur une place publique pour commémorer la part prise dans la guerre. Trois mois seulement après sa création, l'association comptait déjà près de mille membres.²⁷

Hormis les médailles et les diplômes remis solennellement aux combattants et aux familles des décédés, la Martinique honora ses morts en rédigeant des « Livres d'or ». Il s'agissait là d'une

²³ En 2014, l'écrivain martiniquais Raphaël CONFIANT publie un roman : *Le bataillon créole* qui retrace le parcours de certains de ces soldats et les difficultés de leur retour à la Martinique après la démobilisation.

²⁴ S. ANDRIVON-MILTON précise qu'au moment de l'armistice, le 11 novembre 1918, donc avant le retour du gros des troupes, 613 soldats martiniquais occupaient déjà un emploi réservé aux soldats mutilés.

²⁵ Un décret de 1919 attribua un minimum de 1000 francs aux familles des soldats morts ou disparus (environ 1352 euros de 2021) + 20 % par enfant de moins de 16 ans (environ 270 euros de 2021). La loi du 31 mars 1919 instaura des pensions pour les invalides de guerre.

²⁶ Valentin Lindor incorporé dans un régiment d'artillerie à Toulon en juillet 1918 ne put toucher sa pension à son retour, car il avait égaré son livret militaire. Il fallut attendre que sa petite fille retrouve en 2001 une plaque portant son numéro de matricule et prouve ainsi la qualité d'ancien combattant de son grand-père pour que celui-ci perçoive quelque-chose, 83 ans après l'armistice, à l'âge de 103 ans...

Source : <https://www.seriefreresdarmes.com/valentin-lindor>

²⁷ D'autres structures visaient principalement à aider les rescapés revenus blessés ou invalides : L'Union des blessés de la face créée en 1921 ou encore l'Association générale des mutilés de guerre.

obligation légale induite par la loi Poincaré du 25 octobre 1919. Toutefois, avant même les municipalités, la Chambre de commerce de l'île réalisa un ouvrage répertoriant les noms et les états de service de combattants de la Grande Guerre intitulé « *Le livre d'or des enfants de la Martinique* ». Ce fut aussi le cas en 1033 du Lycée Schoelcher qui répertoriait parmi ses anciens élèves 35 morts au champ d'honneur, 14 décès de maladies ou des suites de leurs blessures, 4 disparus, 10 prisonniers, 71 blessés et 80 promus ou cités.²⁸

Plusieurs communes baptisèrent des rues du nom de batailles ou de généraux de la Grande Guerre. Ainsi à Fort-de-France, il existe un Boulevard de la Marne²⁹, une rue de Verdun³⁰, un Chemin des dames³¹, un Chemin des Dardanelles³², une Rue du Général Gallieni³³, une rue du Général Mangin³⁴. Les conseils municipaux de l'île firent aussi apposer des noms de combattants martiniquais : rue Gaigneron de Marolle³⁵ au Lamentin, rue du Lieutenant Jean-Marie Guibert³⁶ à Fort de France, Rue Pierre et Maurice Réjon³⁷ à Trinité...

Toutefois, en Martinique comme partout ailleurs en France, les lieux de mémoire de la 1^{ère} Guerre Mondiale les plus visibles sont les plaques commémoratives et les monuments aux morts. Jamais auparavant, une telle frénésie commémorative n'avait touché les communes de France. Aujourd'hui, 33 des 34 communes de l'île en sont pourvues. Seule Sainte-Luce n'en a pas. La plupart des monuments existants ont été érigés durant l'Entre-deux-guerres. Plusieurs ont été rénovés ou refaits depuis. Celui de Saint-Pierre a été inauguré le 11 novembre 2018 pour le Centenaire de l'armistice.

Tous comportent une inscription à la gloire des soldats morts pour la France et une plaque répertoriant les noms des soldats de la commune décédés pendant la guerre. Beaucoup sont surmontés d'une stèle ou d'une statue représentant Marianne ou en tout cas la nation française. Quelques-uns présentent la statue d'un soldat. Pour financer ces monuments, les municipalités firent appel à la générosité du Conseil Général et à celle de leurs administrés, en organisant des fêtes patriotiques et des loteries. Les monuments aux morts de Martinique ayant été commandés dans l'hexagone, le plus souvent sur catalogue, on a parfois critiqué le peu de ressemblances de certaines statues de soldats avec la majorité noire des habitants de l'île. C'est pourquoi, deux monuments rénovés à la fin du XX^e siècle, ceux du Lorrain et de Fonds St

²⁸ « Lycée Schoelcher, Distribution solennelle des prix, 7 juillet 1933. Fort de France. 1933 » cité par S. ANDRIVON-MILTON.

²⁹ La 1^{ère} bataille de la Marne (septembre 1914) permit aux Alliés de couper court à la progression des Allemands vers Paris, la seconde (mai-août 1918) stoppa l'ultime offensive allemande en France.

³⁰ La victoire alliée à Verdun en Lorraine (février à décembre 1916), fut l'une des plus meurtrières de la guerre.

³¹ La bataille du Chemin des Dames, dans l'Aisne, (avril-octobre 1917) dite Offensive Nivelle, fut un demi échec allié, extrêmement meurtrier...

³² La bataille des Dardanelles (mars 1915 à janvier 1916) opposa en Turquie les Alliés aux Turcs de l'Empire Ottoman. Cette défaite alliée meurtrière laissa d'horribles souvenirs dans les mémoires populaires.

³³ Longtemps administrateur militaire dans les colonies françaises en Afrique et en Indochine, le général Gallieni avait également servi en Martinique de 1883 à 1886. En 1914, il était Gouverneur militaire de Paris et participa à la 1^{ère} victoire de la Marne.

³⁴ D'abord officier dans les colonies françaises d'Afrique, le général Mangin fut le promoteur des tirailleurs africains dans l'armée française. Pendant la 1^{ère} GM, il participa aux deux batailles de la Marne, ainsi qu'à celles de Verdun et du Chemin des dames. En 1917, il fut accusé par le député du Sénégal Blaise Diagne d'utiliser les troupes de tirailleurs noirs comme de la chair à canon.

³⁵ Le Lamentinois Henri Gaigneron Jolimon de Marolle était capitaine dans l'artillerie, il fut tué dans le Pas de Calais le 5 juillet 1915, à 34 ans.

³⁶ Le lieutenant Trinitéen Jean-Marie Guibert était sous-lieutenant. Observateur-canonnière dans l'aviation, il mourut le 2 septembre 1917 dans le crash de son appareil.

³⁷ Le sergent trinitéen Pierre Réjon s'engagea en 1914. Il servit d'abord dans l'infanterie avant de devenir pilote de chasse dans l'escadrille 62. Décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, Il mourut en compagnie de son frère Maurice alors qu'il pilotait un hydravion civil en Guyane en 1920.

Denis l'ont été par un artiste martiniquais, Louis Réminy³⁸, qui prit soin de peindre la peau des soldats statufiés en couleur sombre.

Pourquoi ces lieux de mémoire ?

La raison première de l'existence de lieux dédiés à la mémoire de la Grande guerre est évidemment la volonté de rendre hommage au sacrifice des soldats martiniquais : « *la Martinique se doit d'élever ... le monument qui glorifie et commémore le sacrifice de ses enfants.* »³⁹ Ce sacrifice, aussi douloureux soit-il, y est perçu comme une gloire pour les soldats décédés, mais aussi pour leurs communes d'origine. Les inscriptions figurant sur les monuments aux morts de la Martinique sont à ce sujet très explicites : « *À la mémoire glorieuse des enfants (ou des soldats) du (nom de la commune)* »⁴⁰, ou encore « *Entre les plus beaux noms, leur nom est le plus beau* »⁴¹. Du point de vue des familles endeuillées, ces plaques commémoratives constituent par ailleurs les seuls lieux de recueillement voués à la mémoire de leurs proches disparus à la guerre. Il faut prendre conscience en effet que, lorsqu'elles existent, les tombes de ces derniers se trouvent dans l'hexagone ; il est donc impossible de venir chaque année les fleurir à la Toussaint comme le font traditionnellement les Martiniquais.⁴²

La création de lieux de mémoire de la Grande guerre en Martinique servit aussi une cause politique. Comme l'affirmait le député-maire socialiste de Sainte-Marie Joseph Lagrosillière en 1915 : « *Ma conscience me dit qu'il est de l'intérêt supérieur de mes concitoyens..., qu'ils accomplissent, à l'égard de nos compatriotes de la métropole, les obligations que les tragiques événements de l'heure présente commandent à tous les Français. J'ai la conviction que leur participation à la guerre parachèvera leur assimilation aux populations métropolitaines plus effectivement que n'auraient pu le faire tous nos efforts dans la paix* ».⁴³ L'assimilation, concrètement la transformation de la colonie de Martinique en un département français et l'accession des Martiniquais aux mêmes droits et aux mêmes devoirs que les Français de métropole, telle était l'ambition proclamée d'une partie de la classe politique de l'île. Il avait fallu attendre 1913, pour que le service militaire universel et obligatoire soit appliqué dans les vieilles colonies.⁴⁴ La participation active de plus de 13 000 soldats martiniquais à la guerre et le sacrifice d'au moins 15 % d'entre eux, autrement dit le versement de « l'impôt du sang » par les vieilles colonies apportait à l'ambition assimilationniste des arguments indiscutables.

Les inscriptions figurant sur les monuments aux morts de l'île illustrent parfaitement la notion du sacrifice des Martiniquais en faveur de la France. Toutes ou presque précisent que les enfants de la commune décédés à la guerre sont « *morts pour la France* » ou « *pour la patrie* ». Quelques-unes sont plus explicites encore. Le monument aux morts de Saint-Joseph érigé en 1922 proclame « *à la mémoire glorieuse des enfants de Saint Joseph morts pour la France. Nous sommes tombés en combattant pour que les Français vivent dans la paix féconde en travaillant sous l'égide de la fraternité* ». Celui du Gros Morne interpelle les passants par ces mots : « *Gros Morne à ses héroïques enfants morts pour la France. Ils l'ont bien mérité de la patrie. Passant, allez dire à Paris que nous sommes tombés en combattant pour que les Français vivent dans la paix féconde en travaillant sous l'égide de la fraternité* ».

³⁸Source : Inventaire général du patrimoine culturel.

³⁹ Journal La paix, 29 juillet 1922, cité dans S. ANDRIVON-MILTON.

⁴⁰ Inscription figurant sur les monuments aux morts du François, du Lamentin, de St Joseph et du Vauclin.

⁴¹ Inscription figurant sur les monuments aux morts du Diamant, de Fonds St Denis et du Morne Rouge.

⁴²Dans les années 1920, quelques familles fortunées réussirent à faire rapatrier les dépouilles de leurs proches décédés en France. Par exemple le lieutenant Jean-Marie Guibert fut ré-inhumé en Martinique en 1922.

⁴³ Le bloc, 14-17 juillet 1915. Cité par S. ANDRIVON-MILTON.

⁴⁴ La loi qui l'ordonnait datait pourtant du 15 juillet 1889.

Déjà au début de l'année 1919, une rumeur persistante affola la Martinique : celle de la cession des îles françaises et anglaises de la Caraïbe aux États-Unis, en guise de remboursement d'une partie de l'énorme dette contractée durant la guerre par la France et le Royaume Uni vis-à-vis de l'État américain. À cette idée, la presse et les élus de Martinique avaient immédiatement manifesté leur totale désapprobation.⁴⁵ Imaginer que la France abandonnerait la Martinique après les sacrifices consentis par son peuple pour la défendre était insupportable pour nombre de Martiniquais. L'émotion fut telle qu'à la demande du Gouverneur, le Ministre des Colonies s'empressa de publier un démenti catégorique.⁴⁶

Lorsqu'en 1925, Paris envoya la mission dite Leconte interroger les instances et les groupes constitués de la Martinique sur les modalités d'un éventuel changement de statut, la réponse des anciens combattants fut sans équivoque. Réunies en congrès le 25 novembre 1925 les associations d'anciens combattants votèrent la motion suivante : « *les Anciens combattants qui ont eu à libérer le sol national du joug de l'étranger aux prix de leurs souffrances, de leurs privations, et de leur sang se croient le droit et le devoir d'émettre une opinion sur la question ... elles émettent le vœu que la Martinique soit assimilée intégralement à un département français* ». ^{47 48}

On sait aujourd'hui qu'il n'en fut rien. Il fallut attendre encore deux décennies, mais aussi l'engagement et le sacrifice de nombreux « dissidents » dans les Forces Françaises Libres⁴⁹ pour que la République Française accorde le statut départemental aux quatre vieilles colonies de Martinique, Guadeloupe, Guyane et La Réunion. Qu'à cela ne tienne, malgré leur déception de l'Entre-Deux-Guerres, les populations ultramarines n'en tinrent pas rigueur à la France. La loi de départementalisation votée le 19 mars 1946 par l'Assemblée Nationale fut en effet portée par le député communiste martiniquais Aimé Césaire et soutenue par la quasi-totalité des députés des vieilles colonies.⁵⁰

Que reste-t-il aujourd'hui des mémoires de la Grande Guerre en Martinique ?

Le 2 décembre 2003, Valentin Lindor mourût à l'âge de 103 ans. Il était le dernier poilu de Martinique. 11 ans plus tard, l'île commença à célébrer le centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale. Cette période fut un moment mémoriel extrêmement fort puisque, durant quatre années, le grand public eût droit à des cérémonies⁵¹, des articles de presse, des expositions, des reportages télévisés, des livres, des films... Déjà en 2005, notre collègue Sabine Andrivon-Milton avait publié sa thèse « *La Martinique et la Grande guerre* » premier ouvrage savant appréhendant le sujet dans sa globalité. Dans les années qui suivirent, l'historienne martiniquaise publia entre autres « *Le livre d'or des soldats Martiniquais morts pendant la*

⁴⁵ Le journal L'Aurore du 8 février écrivait « ... *Américains gardez vos banknotes et vos dollars ... nous aimons ... croire toujours et quand même à la grande et inébranlable affection de notre belle France pour ses enfants d'outre-mer. Vive la France, Vive la République* ». S. ANDRIVON-MILTON, op cité.

⁴⁶ 10 février 1919

⁴⁷ S. ANDRIVON-MILTON, op cité.

⁴⁸ Pendant l'entre-deux-guerre, « l'impôt du sang » est instrumentalisé pour servir la cause assimilationniste, notamment lors des fêtes du tricentenaire en 1935 où les députés des trois colonies d'Amérique dont Joseph Lagrosillière, l'évoquent pour demander la départementalisation (voir « Histoire de l'assimilation » de Serge MAM LAM FOUCK, Matoury, Ibis rouge, 2006)

⁴⁹ Les FFL étaient l'armée de la France Libre créée par le Général De Gaulle en 1940, elle combattit aux côtés des Alliés jusqu'à la fin de la 2^e Guerre Mondiale. On appelle dissidents les Antillais qui quittèrent clandestinement la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane aux mains de Vichy, pour rejoindre la France libre.

⁵⁰ Seul Paul Valentino, député socialiste de Guadeloupe vota contre la proposition de loi.

⁵¹ Par exemple, l'inauguration du Monument aux morts de Saint-Pierre le 11 novembre 2018, édifice où sont inscrits les noms de 52 Pierrotins qui avaient échappé à la nuée ardente de 1902, mais qui furent tués dans la Grande Guerre.

Grande Guerre » ; « *Lettres de Poilus Martiniquais*. »⁵² et conçu plusieurs documentaires télévisés dont « *Des soldats martiniquais de la Grande guerre* »⁵³. Ces travaux illustrent une tendance générale de l'historiographie mondiale sur la question. Après s'être longtemps consacrés aux études militaires, diplomatiques et économiques de la guerre, les historiens, à mesure qu'on s'éloignait du conflit, se sont penchés sur le vécu, les ressentis, les parcours individuels des combattants et des civils, ainsi que sur les histoires régionales de la guerre. En 2014, un colloque intitulé « *La Caraïbe et la 1^{ère} Guerre Mondiale* » a réuni en Guadeloupe une quinzaine de spécialistes à l'initiative des Archives départementales et de la Société d'histoire de la Guadeloupe. On y traita notamment des femmes, de la presse, de la citoyenneté dans la guerre, des conditions de travail à l'arrière, principalement en Guadeloupe et en Martinique. On y aborda également la difficulté de compter les victimes de la guerre et la manière dont la société les honora en édifiant des monuments aux morts.

En France, les questions du nombre de soldats décédés pendant la 1^{ère} Guerre Mondiale et de la nature de leur mort ont été profondément renouvelées à l'approche du Centenaire. En rendant accessibles à tous, via internet, les fiches des soldats « Morts pour la France » sur le site « Mémoire des hommes » et les fiches matricules de tous les conscrits mobilisés sur les sites des archives départementales et des Archives nationales d'outre-mer, le Ministère de la Défense et les Conseils généraux ont permis de recenser et de recompter les victimes militaires du conflit.⁵⁴ Ce travail, qui n'est pas terminé, n'avait plus été fait depuis le début des années 1920 ! L'étude exhaustive de ces sources désormais numérisées a permis de préciser les causes de la mortalité des soldats et de faire des comparaisons statistiques éclairantes. Pour la Guadeloupe, Anne Lebel a ainsi pu montrer l'importance du nombre de soldats tués par des maladies contractées au front et la nature de ces maladies. Elle a montré également que, par rapport à sa population, l'île a eu beaucoup moins de pertes militaires que les départements de l'hexagone ou encore que, contrairement à la mémoire véhiculée par certaines chansons populaires⁵⁵, la bataille des Dardanelles a tué moins de soldats guadeloupéens que les batailles de la Somme et de la Marne. En confrontant les sources numérisées avec les monuments aux morts et les livres d'or, on s'est en outre aperçu que ceux-ci comportaient des erreurs, des doublons et surtout qu'ils oubliaient des soldats. Un peu partout, des historiens, des journalistes et des descendants de ces oubliés de l'histoire ont œuvré pour que les noms de ces derniers soient ajoutés sur les plaques commémoratives et les monuments aux morts. En Martinique, Sabine Andrivon-Milton a exhumé près de 150 noms de soldats martiniquais négligés par les lieux de mémoire et une dizaine de municipalités de l'île ont décidé de les inscrire sur leurs monuments aux morts. Ce fut le cas en mai 2021 de la commune de Rivière Pilote qui inaugura un tout nouvel édifice. Voilà qui illustre à merveille les liens entre histoire et mémoire, l'une et l'autre se nourrissant mutuellement, l'histoire permettant au final de rectifier la mémoire officielle en la complétant et en lui ôtant un peu de sa partialité. Pour la Martinique, il faut cependant admettre que nos connaissances sur les victimes de la Grande Guerre, malgré les grands progrès réalisés grâce aux recherches de Sabine Andrivon-Milton, sont encore incomplètes. L'étude exhaustive de la base de données des soldats morts pour la France et des fiches matricules des soldats mobilisés n'est pas terminée.

Alors que le centenaire semblait avoir ravivé en Martinique l'histoire et les mémoires de la 1^{ère} Guerre Mondiale, voilà que plusieurs monuments aux morts de l'île ont été vandalisés en 2021 et 2022. Quel sens donner à ces destructions non revendiquées qui ont soulevé l'indignation des autorités et d'au moins une partie de la population ? Une chose est sûre, elles ne visent pas expressément la mémoire de la Grande Guerre, puisque les monuments saccagés honorent les

⁵² « *Le livre d'or des soldats Martiniquais morts pendant la Grande Guerre* » ; « *Lettres de Poilus Martiniquais*. » SAM Éditions 2006 et 2008.

⁵³ « *Des soldats martiniquais de la Grande guerre* » Martinique la 1^{ère}, novembre 2015

⁵⁴ Les fiches matricules des soldats martiniquais sont en principe accessibles via le portail de la Banque numérique des patrimoines martiniquais.

⁵⁵ Par exemple « Dawdanel » chantée par Kan'nida, ou encore « C an dardanelles » chantée par Bel Air.

victimes des deux guerres mondiales et d'autres conflits. Venant après le déboulonnage des statues de Victor Schoelcher, Joséphine de Beauharnais, Pierre Belain d'Esnambuc ou encore du buste de Charles De Gaulle, tous personnages historiques liant la Martinique à la France, il est raisonnable de penser que la destruction de ces édifices qui proclament la reconnaissance des communes de l'île à des soldats martiniquais morts pour la France marque un profond rejet de la France. En comparaison de l'après Grande Guerre, il y a ici une sorte de retournement de l'histoire puisqu'à l'époque, les Martiniquais les plus audibles revendiquaient haut et fort leur désir d'assimilation.

Quoiqu'il en soit, la destruction de ces monuments aux morts peut être l'occasion de clarifier les connaissances de nos élèves sur la participation de la Martinique à la 1^{ère} Guerre Mondiale et de leur expliquer en quoi ces lieux de mémoire peuvent être aussi des objets d'histoire.

Comment mettre le thème en œuvre en classe ?

Plusieurs pistes peuvent être envisagées pour un travail par groupes ou en individuels

- **Contextualiser un évènement** : l'entrée en guerre de la Martinique et la participation de la Martinique au conflit
- **Justifier des choix, des interprétations** en étudiant les monuments aux morts
- **Conduire une démarche historique** en analysant un corpus documentaire selon différentes perspectives :
 - **Le bilan matériel et humain de cet engagement**
 - **Les conséquences de cet engagement**
 - **Les enjeux politiques et mémoriels qui se cristallisent autour de la commémoration de la participation de la Martinique à ce conflit**

Principaux repères à construire :

- Octobre 1913 : départ des premiers conscrits martiniquais pour la métropole
- 1914-1918 : Première guerre mondiale
- 04 août 1914 : déclaration de guerre
- Avril 1915 : début de la mobilisation aux Antilles
- 27 avril 1915 : départ du 1^{er} contingent de Martiniquais mobilisés pour la guerre
- 11 novembre 1918
- A partir de 1919 : retour des premiers poilus démobilisés

Notions ou concepts majeurs : Colonie, Histoire, Mémoire, Poilus, Morts pour la France, « impôt du sang », assimilation ; patriotisme

BIBLIOGRAPHIE

ANDRIVON-MILTON Sabine, *La Martinique et la grande Guerre*, Paris, L'Harmattan, 2005

ANDRIVON-MILTON Sabine, « *le livre d'or des soldats martiniquais morts pendant la Première Guerre mondiale* », SAM éditions, 2006

AUNDOIN-ROUZEAU Stéphane, PROCHASSON Christophe (dir.), *Sortir de la Grande Guerre. Le monde et l'après-1918*, Tallandier, 2008.

CABANES Bruno, *La Victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français 1918-1920*, 2004-2014

DUMONT Jacques, *L'amère patrie, histoire des Antilles françaises au XX^{ème} siècle*, Fayard, 2010

RICOEUR Paul, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.

REVUES ET DOSSIERS THÉMATIQUES

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA GUADELOUPE, n° 168, mai-août 2014 : *La Caraïbe et la Première Guerre mondiale*. Colloque 19-20 mai 2014.

(<https://www.erudit.org/fr/revues/bshg/2014-n168-bshg01537/1026850ar.pdf>)

En particulier : LEBEL Anne « *De la difficulté de compter les soldats guadeloupéens morts pour la France pendant la 1^{ère} GM* »

Et LABORIE Séverine « *Les monuments aux morts de la guerre de 14-18 en Guadeloupe avant 1945* »

DESCAS-RAVOTEUR Muriel, MARLIN-GODIER Micheline, *La Martinique dans la Première guerre mondiale*, dossier du service éducatif des archives de la Martinique, 2004

LARCHER Serge : Rapport d'information au Sénat N°705 au titre de la Délégation sénatoriale à l'outre-mer : « *Des champs de bataille aux réécritures de l'histoire coloniale. Rencontres du 8 juillet 2014.* » (https://www.senat.fr/rap/r13-705/r13-705_mono.html#toc41)

MICHEL Marc « La force noire et la « chair à canon ». Diagne contre Mangin. 1917-1925. Dans *Études coloniales*, Revue en ligne (<http://etudescoloniales.canalblog.com/archives/2014/07/16/30243155.html>)

PROST Antoine, « Compter les morts et les vivants : l'évaluation des pertes françaises de 1914-1918 ». Dans *Le mouvement social* 2008/1 (N°222) : <https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2008-1-page-41.htm>

ROMAN

CONFIANT Raphaël, *Le bataillon créole*, 2013

SITOGRAPHIE

<http://www.memorialgenweb.org> : relevés de monuments aux morts, soldats et victimes civiles, français et étrangers, tués ou disparus par faits de guerre, morts en déportation, « Morts pour la France »

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/> : pour rechercher un nom de soldat repéré sur un monument aux morts et accéder à sa fiche de service

<https://madininaphot.blogspot.com/2014/11/premiere-expo-les-monuments-aux-morts.html> et <http://videlaine.com/misesafeu14-18/wp-content/uploads/Monuments-Martinique.pdf> : pour consulter les photographies de tous les monuments aux morts de la Martinique

<https://www.patrimoines-martinique.org> : pour consulter les fiches matricule des soldats martiniquais.